

ENTRETIEN AVEC LOÏC GARNIER

Contrôleur Général

Responsable de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti-Terroriste (UCLAT)

La Tribune du Commissaire : bonjour Loïc, peux-tu nous présenter les grandes lignes de l'organisation et des missions de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti-Terroriste (UCLAT) ?

Loïc GARNIER : C'est en effet utile, car l'UCLAT est en effet souvent mal connue, et paradoxalement ce déficit d'image, si ce n'est de notoriété, se rencontre surtout au sein de la Police Nationale, alors que l'UCLAT est mieux connue par ses partenaires extérieurs.

Jusque récemment, l'UCLAT était structurée en 3 cellules, gérant un millefeuille de compétences :

- La première fonction, la plus connue, est celle de l'évaluation de la menace terroriste, qu'il s'agisse du terrorisme national ou international. Nous produisons ainsi un état hebdomadaire systématique, classifié, mais également des points de situation quand l'actualité l'exige. D'autre part, cette évaluation prend la forme de notes thématiques ponctuelles, qui sont nourries et qui enrichissent des dossiers de fond.
- En second lieu, nous assurons donc la constitution et le suivi de dossiers transversaux, portant par exemple sur le financement du terrorisme, la sûreté aérienne, le gel des avoirs du terrorisme...
- Enfin, notre dernière mission dans cette configuration est la



représentation à l'international. D'une part l'UCLAT prépare les éléments de langage des autorités lors de rencontres ou d'événements internationaux liés à la lutte contre le terrorisme. Mais nous assurons également dans certaines occasions nous-mêmes cette représentation du DGPN, mais parfois aussi du ministre de l'Intérieur, voire de la France, dans les instances de négociation ou de contact. On peut citer à cet égard le "groupe des praticiens du terrorisme" dans le cadre du G8.

TCP : Quels sont les moyens du service en réponse à cette compétence si variée ?

Loïc GARNIER : Les moyens humains tout d'abord, sont riches de qualité mais limités en nombre. L'UCLAT emploie une quarantaine de personnels, dont une partie est basée à Pau. Les effectifs travaillant à Paris sont répartis à peu près également entre ceux traitant la matière au fond, et ceux occupant les très importantes fonctions support du service.

L'originalité de l'UCLAT réside dans le fait qu'elle a un accès direct, entier et immédiat à la documentation et aux informations sur le terrorisme, que les sources en soient civiles, militaires, françaises ou étrangères.

C'est grâce à cette matière très importante que nous pouvons remplir notre 1^{re} mission.

Nous assurons ensuite la diffusion, la ventilation, la redistribution de cette masse d'information, selon son contenu, aux services qui ont à en connaître.

TCP : L'UCLAT est-elle membre de la communauté du renseignement ?

Loïc GARNIER : Non, car nous ne sommes pas un service à proprement parler "source", producteur de renseignement, nous traitons

la matière existante. Mais cela n'empêche en rien l'accès à cette matière.

TCP : L'UCLAT est donc actuellement en phase de refonte ; doit-on parler d'évolution ou de révolution du service ?

Loïc GARNIER : Tout a commencé avec le souhait du Directeur général de la police nationale de bénéficier d'un regard extérieur sur le service.

Le préfet BALAND a donc initié un audit par l'IGPN, qui s'est déroulé sur plusieurs semaines, fondé sur des rencontres avec les membres du service, mais aussi la plupart de ses partenaires et correspondants extérieurs.

Il en est résulté une série de préconisations, très intéressantes, rapidement suivies de réformes concrètes.

La première, la plus immédiate, a été de renforcer les effectifs de chaque cellule de l'UCLAT, ce qui a permis de les renommer "départements".

TCP : Cela c'est pour l'évolution ; qu'en est-il de la révolution ?

Loïc GARNIER : Nous avons créé un nouveau département, nommé "études et prospective", composé d'un commissaire divisionnaire très confirmé et de plusieurs officiers de police sélectionnés.

Ce département fonctionnera suivant 3 échéances :

- Des notes de réaction immédiate, nommées "d'orientation et de conseil"
- Des notes à 15 jours, "d'étude et de perspective",
- Des notes "stratégiques", rédigées sur plusieurs mois, à usage de gouvernance.

Ces notes pourront être rédigées d'initiative, ou suite à une commande de l'autorité d'emploi.

C'est donc le DGPN qui en sera le destinataire et le 1^{er} bénéficiaire, mais il pourra bien évidemment en assurer une diffusion large ou ciblée.

Les notes du 3^e type porteront naturellement en priorité sur des concepts, qu'il convienne soit de mieux les définir,

soit d'en stabiliser l'usage, mais encore des phénomènes ou des matrices d'analyse du terrorisme.

Bien évidemment, nous serons en capacité de consulter très largement, et hors de l'UCLAT ou de la police nationale, auprès de chercheurs, d'universitaires, de sociologues, d'experts reconnus, de religieux ou de think tanks, pour en enrichir le contenu.

TCP : L'UCLAT – et donc la Police Nationale – se dote d'un véritable vecteur d'influence ?

Loïc GARNIER : Oui, c'est cela. Mais pour être juste et précis, je tiens à signaler la création, il y a quelques années déjà, de la publication "Perspectives", revue de fond, publiée 2 fois par an, et diffusée à 150 exemplaires papier, mais plus largement en format numérique. Cette novation nous permet de contribuer à la réflexion stratégique, y compris hors de limites de l'hexagone, sur le champ du terrorisme.

TCP : Ce département a-t'il un homologue hors de la DGPN ?

Loïc GARNIER : Pas exactement, même si on retrouve des points communs avec d'autres entités du périmètre public. Il faut citer à cet égard notamment la Délégation aux affaires stratégiques (DAS).

Mais très peu d'acteurs dépassent le format de l'analyse, pour atteindre l'enjeu de prospective, qui reste notre ambition. Les contraintes de temps, de ressources disponibles, freinent l'exercice prospectif dans toutes les structures qui sont touchées en profondeur par la pression de l'opérationnel.

TCP : Quel sera le format de ces notes stratégiques du département études et prospective de l'UCLAT ?

Loïc GARNIER : Sur la forme, des documents d'une trentaine de pages, précédés d'une synthèse stratégique.

Sur le fond, nous tenterons toujours de "tirer" le fil de l'étude dans toutes les directions, jusqu'à, par exemple, réfléchir aux conséquences de nos analyses en termes de doctrine d'actions dans certains domaines.

TCP : Cela pose t'il la question du rattachement de l'UCLAT à la DGPN ?

Loïc GARNIER : Absolument pas, tout cela ne fait que conforter ce lien ! Cette question fut posée à l'occasion de l'audit de l'IGPN, qui a tiré deux conclusions fortes :

- Le modèle actuel fonctionne bien, le rattachement direct au DGPN permet un accès réciproque direct.
- La situation de l'UCLAT ne gêne en rien son fonctionnement et sa vocation interministériels. Nous avons conclu également qu'un rattachement au 1^{er} ministre, qui pourrait répondre à un marquage interministériel organique, priverait l'UCLAT de son lien opérationnel, de son contact avec le terrain.

Je suis convaincu, et cette assurance est collective, partagée aujourd'hui, que l'UCLAT est une "pépite" pour la DGPN, en raison de la qualité des membres du service, et celle de sa production.

Emmanuel ROUX

Commissaire divisionnaire
43^e promotion
Secrétaire Général du SCPN



TCP : Y a-t'il déjà une phase ultérieure en réflexion ?

Loïc GARNIER : Nous devons déjà achever ce cycle de consolidation de la réforme en cours, dans un contexte de refondation du dispositif du ministère de l'Intérieur, avec la création de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI) et du Service Central du Renseignement Territorial (SCRT) de la Direction Centrale de la Sécurité Publique. Cette double réforme va accroître considérablement la capacité d'analyse des actuelles structures (DCRI et SDIG). Il est certain que les instances de coordination territoriales, qui portent un enjeu est majeur, y trouveront de la ressource pour leur activité opérationnelle.

Merci beaucoup Loïc, nous souhaitons que nos lecteurs aient désormais une vision plus claire de cette Unité placée au cœur de la lutte anti-terroriste, et de son activité.

Céline BERTHON

Commissaire divisionnaire
50^e promotion
Secrétaire général adjoint du SCPN

